

Tableau des surfaces
procédure de modification de droit commun 2022

COMMUNES	SURFACES
LANDRECIES : zone de la voie ferrée : passage de UL à UB	3,5 ha
LANDRECIES : friche Desvres : passage de UL à UB	2,5 ha
VILLERS POL : passage de UE à A	1,1 ha
GOMMEGNIES : zone 1AUp : passage à une zone Nb	1,2 ha
JENLAIN : suppression de l'OAP	1,69 ha
MECQUIGNIES : passage de Nt à Nb	1,29 ha
HARGNIES : réduction de la zone 1AU et de l'OAP correspondante	Réduction de 4600 m2
MECQUIGNIES : passage de Nt à Nb	10 ares